NEUILLY Philippe

De: GANDUBERT Patrick

Envoyé: mardi 15 septembre 2020 18:12

À: NEUILLY Philippe

Objet: TR: Palmarès écoles d'ingénieurs - Figaro Etudiant - Questionnaire de rentée Pièces jointes: Palmarès Ingénieurs Le Figaro - Tableaux recrutement rentrée 2020.xlsx; Palmarès

Ingénieurs Le Figaro 2021 - Filières de formation.xlsx

Philippe c'est pour toi

On avait participé l'année dernière et on apparaissait bien classés dans celui-ci...

Patrick

De: LEGOUT Baptiste [mailto:blegout@figarocms.fr]

Envoyé: mardi 15 septembre 2020 18:09 **À:** LEGOUT Baptiste

LEGOUT Baptiste

| LEGOUT Baptiste | LEGO

Objet : Palmarès écoles d'ingénieurs - Figaro Etudiant - Questionnaire de rentée

Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre palmarès 2021 des écoles d'ingénieurs, publié fin décembre dans le Figaro, votre école a choisi de nous donner accès à vos données via le questionnaire de la CDEFI.

- 1. Comme de coutume, afin de finaliser notre palmarès <u>nous aurions besoin des données relatives au</u> <u>recrutement de votre école</u>. Afin de nous permettre de prendre en compte vos informations, étant donné que vous avez choisi de passer par la CDEFI et si vous confirmer ce choix pour ce volet, <u>merci de bien remplir le questionnaire relatif à la campagne complémentaire</u>, <u>ouverte par la CDEFI</u>. Si jamais <u>vous ne souhaitez pas passer par la CDEFI pour cette partie</u> et que vous souhaitez nous répondre directement, nous nous permettons de vous soumettre le fichier excel joint « <u>Palmarès Ingénieurs Le Figaro Tableaux recrutement rentrée 2020</u> » (deux onglets) et vous demandons de bien vouloir nous le retourner rempli au plus tard <u>pour le 16 octobre prochain</u>. Nous attirons votre attention sur le fait que, pour le recrutement <u>post-bac</u>, l'impact de la crise du COVID-19 sur le bac cette année nous pousse à nous réserver la possibilité d'utiliser les mentions relatives à la rentrée 2019 dans notre palmarès.
- 2. Par ailleurs, comme l'année dernière, nous prévoyons de publier un palmarès par <u>« grands domaines »</u> réunissant et comparant les écoles selon les grands domaines de spécialités qu'elles proposent.

Si toutes les écoles seront comparées et notées <u>sur la base des mêmes critères</u> (et seront donc toujours comparables entre elles sur la base de la note que nous publierons), elles n'apparaitront <u>que dans les tableaux qui les concernent</u>.

Afin de nous permettre de vous faire une proposition de catégorisation, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner complété le fichier excel ci-joint « <u>Palmarès Ingénieurs Le Figaro 2021 - Filières de formation</u> » <u>pour le 29 septembre prochain</u>.

Nous avons ainsi défini une dizaine de grandes catégories, en essayant de recouper au maximum les spécialités proposées par les écoles d'ingénieurs :

- D'un côté, deux catégorisation « Généraliste et pluri-disciplinaire » pour les écoles dans les cas de figure suivants :

- o École proposant un unique diplôme d'ingénieurs généralistes et école proposant un très grand nombre de spécialités (+ de 3) et ne possédant ainsi aucune « coloration » majoritaire
- o École ciblées par les élèves des grandes prépas dites « étoilées », en concurrence frontales dans leur recrutement.
- De l'autre côté, 8 grands domaines (familles de spécialités) dont les intitulés sont :
 - o Physique Chimie
 - o Numérique Informatique Mathématique
 - o Agronomie Biologie Médical
 - o Transport Logistique
 - o Énergie Environnement
 - o BTP Construction Génie civil
 - o Génie industriel Génie Mécanique
 - o Matériaux

La composition précise de ces grandes familles sera affichée au-dessus de chaque tableau. Vous retrouverez le détail dans le fichier excel à nous remplir (onglet 2)

Afin que notre proposition éditoriale reste lisible pour nos lecteurs, et afin de ne pas surcharger chaque catégorie, nous avons établi les règles suivantes :

- Chaque école pourra apparaître **au maximum dans 3 tableaux**, représentant leurs grandes colorations.
- Pour être affiché dans une catégorie de spécialité, l'école doit justifier d'au moins 25% de ses effectifs apprenants en cycle ingénieurs. Au cas où l'école serait éligible à plus de 3 catégories, nous retiendrons les 3 plus importantes.
- Sont affichés dans la catégorie généralistes / pluridisciplinaires :
 - o Au titre d'écoles généralistes, les écoles proposant un unique diplôme d'ingénieurs généralistes ou des filières de formations purement généralistes (inclassables dans une autre catégorie)
 - o Au titre d'écoles pluridisciplinaires, les écoles proposant un grand nombre de filières de spécialité (+ de 3) dont aucune ne dépasse 30% d'effectifs inscrits
- L'accès à la catégorie "Écoles cibles des prépas étoilées" se fait indépendamment des effectifs, suite à une discussion avec plusieurs CPGE d'excellence nous proposant leur liste.
- L'accès aux catégories « généralistes / pluridisciplinaires » et « écoles cibles des prépas étoilées » ne sont pas cumulatives (une école ne peut apparaître quand dans l'une de ces deux catégories). Les écoles présentes dans ces catégories peuvent, en complément, apparaître dans une ou deux catégories de spécialité, du moment où plus de 25% de leurs effectifs apprenants sont impliqués dans la spécialité en question (dans quel cas nous proposeront les deux catégories les plus importantes) et que la spécialité fait clairement partie de l'ADN de l'école. (exemple : Physique-Chimie pour l'ESPCI).

Nous vous ferons parvenir dans les prochaines semaines, <u>une proposition d'assignation</u>, sur la base des données renseignées dans le fichier excel à nous joindre. Sans retour de votre part, nous utiliserons notre décision de l'année dernière, les données CTI sur vos diplômés ainsi que les informations publiées sur votre site internet pour vous formaliser notre proposition.

formaliser notre proposition.	
En vous remerciant d'avance,	
Bien cordialement,	

Baptiste

BAPTISTE LEGOUT





14 boulevard Haussmann 75009 Paris +331 76 63 02 14 | +33 (0)6 13 22 51 40 blegout@figarocms.fr

@blegout

























